

les nouveaux élevages laitiers bio

EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE



Les fermes laitières biologiques nouvellement engagées en bio en Bretagne (96 fermes) et en Pays de la Loire (50 fermes) sont comparées dans ce document. Les données sont issues d'enquêtes réalisées par les réseaux GAB-FRAB de Bretagne et GAB-CAB des Pays de la Loire chez des élevages en conversion sur la période 2016-2017. Ces fermes ont démarré leur vente de lait bio en 2018.

• Le choix du mode de conversion

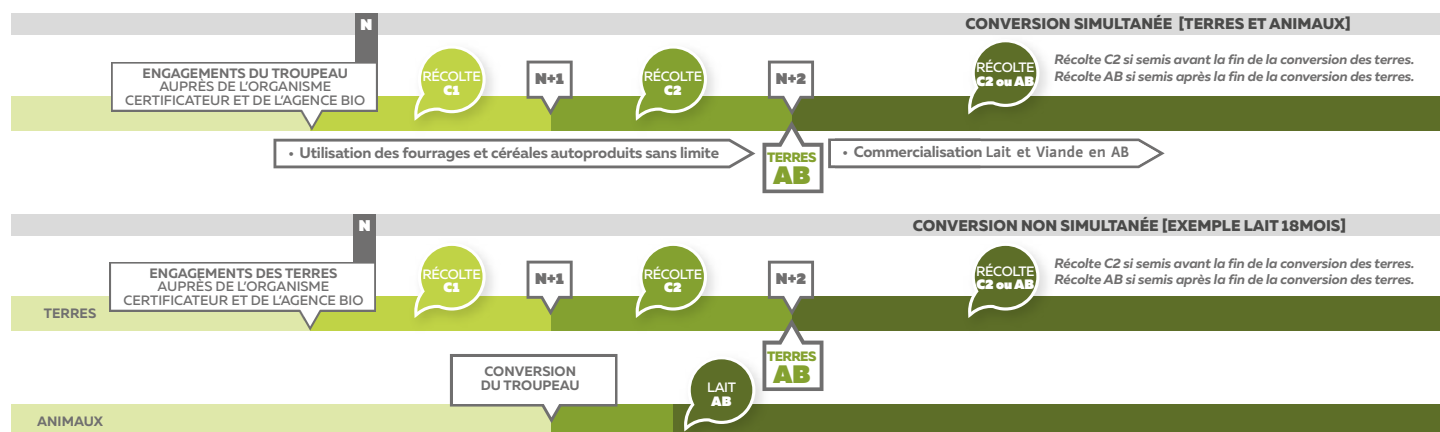
Une différence notable entre les néo-convertis bretons et ligériens est celle du mode de conversion. **La moitié (52%) des profils bretons ont opté pour une conversion simultanée (24 mois)** alors que **les ligériens ont préféré s'orienter vers des conversions non simultanées de 18 mois (74% des fermes suivies).**

VARIABLES	CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
CONVERSION SIMULTANÉE	26%	52%	41%
NOMBRE D'UTH	2,1 (2.3)	1,8 (2)	1,9

Les chiffres entre parenthèses sont des moyennes régionales des fermes laitières biologiques, issues des données des observatoires régionaux de la production biologique (ORAB Bretagne et ORAB Pays de la Loire).

• Les modes de conversion : Quelle différence ?

La conversion simultanée permet de limiter les difficultés liées à la gestion des stocks fourragers (qui ne peuvent être utilisés pour nourrir les animaux bios s'ils sont produits lors de la période de conversion des terres). La conversion non simultanée permet de commercialiser le lait produit en bio dès 18 mois de conversion des terres (et conversion des animaux lors des 6 derniers mois) mais la commercialisation de la viande doit respecter la règle des $\frac{3}{4}$ de la vie de l'animal en bio.



• A partir du moment où l'on peut nourrir les animaux à 100% avec du C2 (ou maximum 20% de C1 autoproduit). Les achats doivent être fait en bio (ou C2 à hauteur de 30% maximum).
• Pour la viande en plus des 6 mois, l'animal doit avoir passé plus des $\frac{3}{4}$ de sa vie en AB.

• Évolution de l'assolement : Vers des fermes plus herbagères et spécialisées en production laitière

Les nouvelles fermes laitières biologiques ligériennes ont des surfaces sensiblement plus importantes que les néo-convertis bretons (approximativement +25ha en Pays de la Loire que ce soit avant ou après conversion, pour un nombre d'UTH de 2,1 contre 1,8 en Bretagne). Cet écart sur la taille moyenne est également constaté lorsque l'on compare les données des élevages laitiers biologiques en place en Pays de la Loire et en Bretagne (96ha en Pays de la Loire et 72ha en Bretagne).

VARIABLES		CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
AVANT CONVERSION	PART D'HERBE	61% ± 19%	58,7% ± 18%	59%
	PART DE MAÏS FOURRAGE	19% ± 14%	23,3% ± 14%	20%
	PART DE COP AUTOCONSOMMÉS	9,4% ± 9%	4,3% ± 6%	7%
	PART DE COP VENDUS	8,7% ± 13%	12,9% ± 14%	12%
	AUTRES (méteils (ensilés ou moissonnés), féveroles et betteraves)	1,7% ± 5%	0,6% ± 2%	1%
	SAU (EN HA)	97,9 ± 47ha	72,3 ± 27ha	82ha

VARIABLES		CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
APRÈS CONVERSION	PART D'HERBE	74,8% ± 13%	80,2% ± 11%	76%
	PART DE MAÏS FOURRAGE	10,4% ± 8%	9,5% ± 6%	10%
	PART DE COP AUTOCONSOMMÉS	5,9% ± 8%	7,5% ± 7%	7%
	PART DE COP VENDUS	2,3% ± 6%	2,6% ± 7%	3%
	AUTRES (méteils (ensilés ou moissonnés), féveroles et betteraves)	6,6% ± 8%	0,1% ± 0,5%	3%
	SAU (EN HA)	98,3 ± 47ha (96ha)	74,2 ± 26,5ha (72ha)	83ha

Les chiffres entre parenthèses sont des moyennes régionales des fermes laitières biologiques, issues des données des observatoires régionaux de la production biologique (ORAB Bretagne et ORAB Pays de la Loire).

Malgré les différences de surfaces moyennes, la répartition au sein de l'assolement sont sensiblement proches :

- **La part d'herbe**, avoisinant les 60% de l'assolement avant conversion au sein des deux groupes, **progresses à la hausse**, mais la tendance est plus marquée en Bretagne.
- **La part de maïs fourrage** (20% de la SAU dans l'ensemble de l'échantillon) **chute jusqu'à atteindre une valeur de 10% de la SAU** pour l'après conversion.
- **Les tendances pour les surfaces en Céréales et Oléo-protéagineux autoconsommées sont divergentes entre les deux régions.** Les nouveaux bio bretons ont tendance à augmenter cette surface lors de la conversion alors que les ligériens la diminuent. Ces résultats pour les fermes ligériennes en conversion sont à modérer étant donné l'augmentation de la proportion « autres », cette dernière concernant majoritairement des méteils doubles fins.
- **La part de Céréales et Oléo-protéagineux vendus est en chute** jusqu'à atteindre une valeur de l'ordre de 3%

Les fermes laitières en conversion se spécialisent et augmentent leur part d'herbe dans l'assolement global. Les élevages bretons tendent à améliorer leur autonomie en augmentant les surfaces destinées à de l'autoconsommation (surface en herbe et en COP autoconsommées). Une stratégie également mise en place en Pays de la Loire avec des fermes diversifiant leurs productions fourragères (méteils, féverole, betteraves) et limitant le recours au maïs fourrage, consommateur de concentré pour équilibrer les rations.

• **Production laitière : tendance à l'agrandissement du troupeau pour compenser la chute de productivité des animaux**

VARIABLES		CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
AVANT CONVERSION	NOMBRE DE VL	58 ± 22	58 ± 18	58
	NIVEAU D'ÉTABLE en L/VL/lactation	7 400 ± 1 300	7 150 ± 1 000	7 250
	VOLUME VENDU en L	425 600 ± 197 500	391 900 ± 132 200	404 000
	VOLUME PRODUIT en L/ha de SFP	5 970	6 790	6 480
	VOLUME PRODUIT en L/UTH	202 900	217 700	212 500

VARIABLES		CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
APRÈS CONVERSION	NOMBRE DE VL	63 ± 23 (57)	61 ± 22 (53)	62
	NIVEAU D'ÉTABLE en L/VL/lactation	6 100 ± 950 (5 600)	5 700 ± 1 100 (5 870)	5 850
	VOLUME VENDU en L	364 300 ± 153 000 (319 100)	345 550 ± 142 000 (311 000)	353 000
	VOLUME PRODUIT en L/ha de SFP	4 670 (4 050)	5 290 (4 900)	5 000
	VOLUME PRODUIT en L/UTH	173 500 (139 000)	192 000 (154 000)	186 000

Les chiffres entre parenthèses sont des moyennes régionales des fermes laitières biologiques, issues des données des observatoires régionaux de la production biologique (ORAB Bretagne et ORAB Pays de la Loire).

L'évolution du cheptel des fermes en conversion est sensiblement la même dans les deux régions. En revanche, le niveau d'étable diminue plus intensément chez les nouveaux bio bretons (-1 450 l/vl/lactation environ) que chez les nouveaux bio ligériens (-1 300 l/vl/lactation environ).

Le niveau de production annuelle attendu pour l'après conversion est plus élevé chez les nouvelles fermes laitières biologiques que chez les fermes en place (+ 45 000l/an en Pays de la Loire et +35 000l/an en Bretagne). Un objectif que les nouveaux convertis tentent d'atteindre par une limitation de la chute de productivité des animaux - les résultats attendus en termes de productivité des animaux sont plus importants chez les nouveaux bio ligériens que la productivité moyenne des fermes laitières biologiques déjà en place en Pays de la Loire ou en Bretagne - **et par l'augmentation du cheptel total de la ferme** (+ 3 à 5 laitières, selon les régions, au cours de la conversion au sein du troupeau).

Les volumes produits par hectare de SFP diminuent de 22 % au cours de la conversion pour les deux groupes. Cependant, les objectifs des néo-convertis restent ambitieux : +400l/ha de SFP entre les nouveaux bio et la moyenne régionale bretonne bio sur la production de lait par hectare ; +600l/ha de SFP pour les ligériens.

En ramenant la production à l'unité de travail dans les fermes, le volume produit par UTH est 20% plus élevé chez les néo-convertis que dans les moyennes régionales des fermes bio. De plus, les niveaux bretons sont plus importants que ceux des Pays de la Loire sur ce critère (+ 15 000 à + 18 000 l/UTH). Des différences en lien avec une spécialisation moins prononcée des fermes laitières en Pays de la Loire et aux potentiels variables de terres.

Notons que ces profils de fermes nouvellement converties et apparemment plus productives que les fermes déjà en place en région sont amenés à évoluer. Lors des suivis et accompagnements techniques réalisés par les GAB, la chute de productivité observée chez les laitières est progressive. Plus de 2 années de conversion réglementaire sont nécessaires pour arriver à des niveaux de productions stables.

• Des débouchés qui évoluent

Les volumes de lait produits par ces nouvelles fermes bio s'ajoutent à ceux des filières existantes. Lors de la conversion, certains producteurs sont amenés à chercher de nouveaux clients, le précédent n'assurant parfois la collecte qu'en conventionnel. Toutefois, de nombreux collecteurs sont mixtes et contractualisent à la fois sur du lait bio et du lait conventionnel. C'est le cas d'opérateurs du Grand Ouest tels que Lactalis, Agrial-Eurial, Triballat ou encore Sodiaal. Certains collecteurs, comme Biolait, sont 100% bio et non présents sur les filières conventionnelles.

Le suivi des fermes entrées en conversion en 2016 a permis de questionner ces éleveurs sur les débouchés qu'ils envisageaient pour leur volumes de lait en bio de 2018.

LAITERIE	PAYS DE LA LOIRE		BRETAGNE		BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	
	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
LACTALIS	38,80%	20%	39,80%	23,60%	39,40%	22,10%
SODIAAL	22,40%	20%	14,50%	15,30%	17,40%	17,20%
AGRIAL EURIAL	14,30%	12%	20,50%	15,30%	18,20%	13,90%
BIOLAIT	-	36%	-	37,50%	-	36,90%
AUTRES	24,50%	12%	25,30%	8,30%	25%	9,80%

• En Bref

Les conversions sur les deux régions présentent des évolutions sensiblement similaires. Ces fermes nouvellement converties sont plus grandes (en terme de surface et de cheptel) que les moyennes régionales en bio. Elles ont aussi des niveaux de production globalement plus ambitieux que les fermes actuelles. Niveaux qui seront à réétudier 4 à 5 années après la conversion (baisse de lait progressive observée sur des profils antérieurs).

Étude réalisée avec le soutien de :



Vos contacts en région



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE

12, Avenue des peupliers
35510 Cesson Sévigné

02 99 77 32 34



• CAB •
Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire

COORDINATION AGROBIOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

9, rue André Brouard
BP 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02

02 41 18 61 40

www.agrobio-bretagne.org

www.biopaysdelaloire.fr

• GAB d'Armor

02 96 74 75 65

gab22@agrobio-bretagne.org

• Agrobio 35

02 99 77 09 46

agrobio35@agrobio-bretagne.org

• GAB 29

02 98 25 80 33

gab29@agrobio-bretagne.org

• GAB du Morbihan

02 97 66 32 62

gab56@agrobio-bretagne.org

• GAB 44

02 40 79 46 57

accueil@gab44.org

• GABBANJOU

02 41 37 19 39

gabbanjou@wanadoo.fr

• CIVAM BIO 53

02 43 53 93 93

coordination@civambio53.fr

• GAB 72

02 43 28 00 22

contact@gab72.org

• GAB 85

02 51 05 33 38

accueil@gab85.org